



Union des Syndicats SUD du Groupe Safran

144 boulevard de la Villette, 75019 Paris

<http://www.sud-safran.com> - contact@sud-safran.com

Union
syndicale
Solidaires

Jeudi 20 Février 2014

NAO 2014, Accord ATA, Accord CET, protocole d'accord CCE Herakles CR réunion du 19 Février 2014

En préambule de la réunion, SUD a demandé des réponses à notre courrier daté du 12 février qui indique le manque de lisibilité, voir les « erreurs » des bulletins de paie et des avenants au contrat de travail.

Nous avons aussi demandé que dans le calendrier social soit discuté en priorité les mobilités et les mutations entre les établissements du Haillan-Candale et de St Médard. Il y a un flou pour les salariés sur le devenir de leur acquis et sur l'obtention des acquis de leurs nouveaux collègues.

Sur ces deux points, la direction doit nous répondre rapidement. Cela fait des mois que nous posons ce problème. Elle n'a pas la même notion du temps.

La direction est intervenue sur le budget 0,15% en disant que les mesures se feraient au plus tard fin du 1^{er} trimestre. Ce budget est « *sans ambiguïté totalement disjoint des NAO* ».

NAO 2014

Comme à la réunion du 12 Février, le DRH nous a fait un long monologue sur la situation d'Herakles, les exigences des clients sur les baisses de coûts, sur la faible inflation, sur la priorité aux investissements et à l'emploi pour justifier ses **premières propositions** ridicules sur les salaires.

Rappel : 1ères propositions NAO 2014 :

Non cadres : AG : 0,9% au 01/02
AI : 1,05% au 01/04
Ancienneté : 0,15%
Total : 2,10%

Cadres : AI : 2,10% au 01/04
Total : 2,10%

La direction a signalé que s'il n'y avait pas au final d'accord signé ce serait ses premières propositions qui s'appliqueraient.

Elle justifie sa faible politique salariale par le fait qu'elle y rajoute l'intéressement et la participation.

Pour SUD, l'intéressement et la participation ne sont pas du salaire. Selon la direction, l'intéressement 2013 serait légèrement inférieur au précédent (environ une centaine d'euros).

Nous avons cité le communiqué Safran du 24 Octobre 2013 qui se valorise d'une croissance du chiffre d'affaires de 10% au 3^{ème} trimestre. Le PDG du groupe dans son communiqué du 20 février annonce 8 % de croissance.

Pour la direction, l'environnement d'Herakles ne compte que quand cela lui permet de justifier de donner des miettes aux salariés. Le groupe et sa bonne santé n'existent pas.

Sur les 5 dernières années, Safran a versé 1,5 milliards d'euros de dividendes.

Pour SUD les salariés doivent maintenir au minimum leur pouvoir d'achat. Avec les chiffres de l'inflation de 2012 (2,1%) les salariés qui n'ont eu que les AG en 2013 ont été perdants.

SUD a demandé à la direction une vraie augmentation de salaire avec **une augmentation générale uniforme pour tous de 100 €**.

Il est anormal que les salariés soient dépendants de la direction via les AI pour maintenir leur pouvoir d'achat. C'est pour cela que SUD a réclamé que les Cadres aient aussi une AG comme cela existe dans la

Chimie. Cette demande a été aussi faite par la CGT et la CFDT.

Les délégués SUD sont à l'écoute des salariés pour compléter notre revendication principale.

La direction après un tour de table a fait de nouvelles propositions décidées à l'avance.

2èmes propositions NAO 2014 :

Non cadres : AG : 1,05% au 01/01 avec un talon de 30 €.

AI : 1,15% au 01/04 dont 0,10% de budget spécifique (formation qualifiante et égalité h/f).

Ancienneté : 0,15%

Total : 2,35%

Cadres : AI : 2,35% au 01/03 avec mesures pluriannuelle à 6%.

La prochaine réunion et théoriquement la dernière est le Mercredi 26 Février.

Accord CET

La direction a fait quelques modifications au projet qu'elle doit nous transmettre. Mais l'esprit de cet accord est maintenu.

C'est la monétarisation des congés (RTT, RC et congés spécifiques). Conformément à la loi, seuls les congés légaux (5 semaines) ne peuvent être mis sur le CET.

Nous avons dénoncé le fait que la direction cherche à ce que les salariés renoncent à une partie de leurs congés et les mettent en particulier sur le PERCO (retraite par capitalisation via l'entreprise).

SUD rappelle que la fausse retraite par capitalisation tue la retraite solidaire. C'est cette retraite par répartition que nous avons défendu en manifestant en 2010 et 2013.

SUD a demandé que devenait le CET courant de SME. Il permettait à des salariés, le report de 10 jours de congés sur 5 ans maximum. La direction a dit qu'elle regarderait ce point (note ?, dérogation ?).

Le projet définitif doit nous être présenté rapidement.

Accord ATA (Amiante)

L'accord ATA, signé par SUD et l'ensemble des autres syndicats représentatifs est à durée déterminée. La direction a confirmé que ce ne serait pas une renégociation mais qu'elle voulait le transformer en accord à durée indéterminée.

SUD a demandé que l'accent soit mis sur l'assurance Prévoyance Gros Risques (invalidité-décès). En cas de décès, les indemnités Ata cessent d'être versées. Il n'existe pas de système de reversion. D'où l'importance de conserver l'adhésion à l'assurance Gros Risques.

La direction a proposé une modification de l'accord sur l'article 7. Le taux de cotisation ARRCO serait de 8,93% pour Herakles (augmentation pour les ex-SME et diminution pour les ex-SPS).

SUD a signalé et dénoncé que des salariés avaient été « dissuadés » par le médecin du travail du Haillan de faire un scanner à 50 ans.

Si le salarié via un scanner a le malheur de découvrir des symptômes pouvant venir de l'amiante il a la possibilité de partir à 50 ans.

Protocole d'accord CCE

La direction a maintenu son projet qui ne tient pas compte de la réalité des effectifs et des collèges dans chaque établissement pour la représentation au CCE. Dans notre tract du 17 février était signalée notre proposition qui était la plus proche de la réalité.

La CGC et la CFDT ont approuvé la proposition direction. La CGT a dit être d'accord avec les deux et que c'était à SUD de convaincre les autres.

La CGT met au même plan le projet direction et sa revendication de 2013.

Au final, la direction pourrait obtenir gain de cause.

Le collège 2 (technicien-maitrise), le collège le plus important en effectif à St Médard n'aurait pas de titulaire au CCE Herakles.